

Les obstacles systémiques – Service correctionnel Canada Rapport du Comité permanent des comptes publics

Recommandation 5

SCC doit présenter au Comité un rapport comprenant les statistiques annuelles suivantes, portant sur l'exercice financier antérieur :

1) le pourcentage de détenus autochtones, de détenus noirs, et de membres de minorités visibles au sein de la population carcérale, et le pourcentage d'employés intervenants de première ligne et de la gestion qui sont autochtones, ceux qui sont noirs et ceux qui sont membres de minorités visibles;

2) le pourcentage d'Autochtones, membres de minorités visibles et noires parmi les délinquantes, et de femmes, d'Autochtones, membres de minorités visibles et Noirs parmi les employés qui sont intervenants de première ligne et de la gestion, dans les établissements pour délinquantes.

Réponse

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de tous les délinquants qui étaient sous la responsabilité du SCC à la fin de l'exercice 2022-2023, par groupe ethnique et statut.

Pourcentage de délinquants qui étaient sous la responsabilité du SCC à la fin de l'exercice 2022-2023			
Ventilation par groupe ethnique et statut			
Groupe ethnique	En détention	Dans la collectivité	Total
Asiatiques	3 %	3 %	6 %
Noirs	6 %	3 %	9 %
Caucasiens	29 %	23 %	52 %
Autochtones	20 %	9 %	29 %
Hispaniques	1 %	0 %	1 %
Multiraciaux/biraciaux	1 %	0 %	1 %
Autre/inconnu	2 %	1 %	3 %
Total	61 %	39 %	100 %

(Source : entrepôt de données, données à jour en date de la fin de l'exercice 2022-2023)

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de détenues à la fin de l'exercice 2022-2023, par groupe ethnique.

Les chiffres représentent uniquement le nombre de personnes qui étaient incarcérées dans les établissements pour femmes au moment de l'extraction des données. Les établissements pour femmes du SCC sont les suivants : Maison de ressourcement Buffalo Sage, Pavillon de ressourcement Eagle Women, Établissement d'Edmonton pour femmes, Établissement de la vallée du Fraser pour femmes, Établissement pour femmes Grand Valley, Établissement Joliette, Établissement Nova pour femmes et Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci.

Pourcentage de détenues à la fin de l'exercice 2022-2023	
Ventilation par groupe ethnique	
Groupe ethnique	Total
Asiatiques	3 %
Noires	3 %
Caucasiennes	42 %
Autochtones	47 %
Hispaniques	1 %
Multiraciaux/biraciaux	1 %
Autre/inconnu	2 %
Total	100 %

(Source : entrepôt de données, données à jour en date de la fin de l'exercice 2022-2023)

Cette information est fondée sur les renseignements consignés dans le Système de gestion des délinquant(e)s; son exactitude dépend donc de l'actualité et de l'exactitude des données consignées dans le système.

Les délinquants déclarent eux-mêmes leur appartenance.

Par « Asiatiques », on entend les délinquants qui s'identifient comme étant Arabes, Arabes/Asiatiques occidentaux, Asiatiques de l'Est et du Sud-Est, Asiatiques du Sud, Asiatiques de l'Ouest, Asiatiques, Chinois, Indiens d'Asie, Philippins, Japonais, Coréens.

Par « Noirs », on entend les délinquants qui s'identifient comme étant Noirs, Caraïbéens ou Africains subsahariens.

Par « Caucasiens », on entend les délinquants qui s'identifient comme étant des îles Britanniques, Français européens, Européens de l'Est, Européens du Nord, Européens du Sud, Européens de l'Ouest ou de race blanche.

Par « Hispaniques », on entend les délinquants qui s'identifient comme étant Hispaniques ou Latino-américains.

Par « Autochtones », on entend les délinquants qui s'identifient comme étant Inuits, Innus, Métis ou membres des Premières Nations.

Par « Multiraciaux/biraciaux », on entend les délinquants qui s'identifient comme appartenant à plusieurs races/ethnies.

Par « Autre/inconnu », on entend les délinquants qui s'identifient comme provenant de l'Océanie et ceux incapables de s'identifier comme appartenant à une race, appartenant à une autre race ou ne connaissant pas leurs origines.

Sexe : le sexe correspond au sexe biologique du délinquant renseigné dans le Système de Gestion des Délinquants à la date de l'extraction.

Intersexué : variété de conditions dans lesquelles une personne naît avec une anatomie reproductive ou sexuelle qui ne semble pas correspondre aux définitions binaires typiques de femme ou d'homme.

Un exercice s'étend du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Les tableaux ci-dessous présentent les pourcentages d'employés de première ligne et de membres de la direction qui s'identifient comme étant Autochtones, Noirs ou issus d'une autre minorité visible.

Représentation globale – personnel de première ligne		
Autochtones	Autres personnes racisées (autres minorités visibles)	Noirs
11,4 %	12,8 %	3,0 %

Représentation globale – membres de la direction

Groupe	Autochtones	Autres personnes racisées (autres minorités visibles)	Noirs
EX-05	--	--	--
EX-04	--	--	--
EX-03	--	15,8 %	--
EX-02	6,8 %	6,5 %	--
EX-01	4,2 %	11,7 %	2,7 %
Équivalent EX	10,4 %	12,2 %	3,3 %
EX moins 1	8,6 %	8,7 %	1,3 %
EX moins 2	12,3 %	10,7 %	2,6 %

Les tableaux ci-dessous présentent les pourcentages de délinquants autochtones, noirs et issus d'autres minorités visibles, de même que les pourcentages d'employés de première ligne et de membres de la direction qui s'identifient comme étant des femmes, Autochtones, Noirs ou issus d'autres minorités visibles dans les établissements pour femmes.

Représentation globale – personnel de première ligne dans les établissements pour femmes			
Femmes	Autochtones	Autres employés racisés (autres minorités visibles)	Noirs
77,4 %	11,8 %	14,5 %	4,4 %

Représentation globale – membres de la direction dans les établissements pour femmes				
Groupe	Femmes	Autochtones	Autres employés racisés (autres minorités visibles)	Noirs
EX-01	36,8 %	--	--	--
Équivalent EX	62,1 %	--	--	--
EX moins 1	75,6 %	--	--	--
EX moins 2	71,4 %	17,1 %	16,9 %	6,3 %

Les chiffres reposent sur les données extraites du Système de gestion des ressources humaines du SCC le **31 mars 2023** et englobent les postes d'attache.

Cela inclut les employés nommés pour une durée indéterminée et nommés pour une durée déterminée d'au moins trois mois qui sont en service ou en congé payé (les employés en congé non payé sont exclus).

Les nombres inférieurs à **cinq** n'ont pas été pris en compte et le symbole « -- » a été employé.

Le terme « personnel de première ligne » est utilisé pour désigner les postes des groupes professionnels suivants : CX, ED, MD, ND, NU, OP, PH, PS, SW et WP.

Par « membres de la direction », on entend les titulaires de postes du groupe EX et de postes équivalents EX, EX moins 1 et EX moins 2. Bien que ce ne soit pas un terme normalisé au SCC, ce terme sera adopté pour les besoins de cette demande récurrente. Les membres de la direction incluent les titulaires de postes aux groupes et niveaux suivants :

- **Groupe EX** : EX-01 à EX-05.
- **Équivalents EX** : AR-07, AS-08, CS-05, ENENG-06, IT-05, MDMSP-01, MDMSP-02 et PC-05.
- **EX moins 1** : AR-06, AS-07, EC-07, EG-08, ENENG-05, FI-04, IS-06, NUHOS-08, PC-04, PE-06, PG-06, PM-06, PS-05 et WP-06.
- **EX moins 2** : AR-05, AS-06, CS-04, CX-04, EC-06, EG-07, ENENG-04, FI-03, GSSTS-08, IS-05, IT-04, NUHOS-07, OP-03, PC-03, PE-05, PG-05, PH-03, PM-05, PS-04 et WP-05.